

Taxe d'Apprentissage 2021

**Vous avez le pouvoir de décider,
nous comptons sur vous !**



**Ensemble construisons l'avenir de nos jeunes,
donnons-leur la chance de développer leur
potentiel et leurs compétences.**



Qui sommes nous ?

Nous sommes un établissement d'enseignement technique, privé hors contrat, à **scolarité gratuite**, qui a pour mission d'accueillir, accompagner et former des jeunes aux **métiers de la mécanique productique informatisée** (tournage, fraisage, ajustage, commande numérique).

Nous proposons un parcours de formation sur quatre ans qui aboutit à l'obtention d'un BAC PRO Technicien d'Usinage mais qui permet avant tout de **former des jeunes à un métier.**

Pour cela, nous nous basons sur
**une pédagogie novatrice et singulière basée sur le
"FAIRE POUR APPRENDRE"**

avec 2/3 du temps de formation en atelier en situation réelle grâce à la réalisation de vraies commandes clients et 1/3 du temps consacré aux cours théoriques.

Cette pédagogie proche de la vie en entreprise **permet de responsabiliser les élèves, les motiver et leur redonner confiance en eux.**



Pourquoi nous soutenir ?





La Taxe d'Apprentissage c'est quoi ?

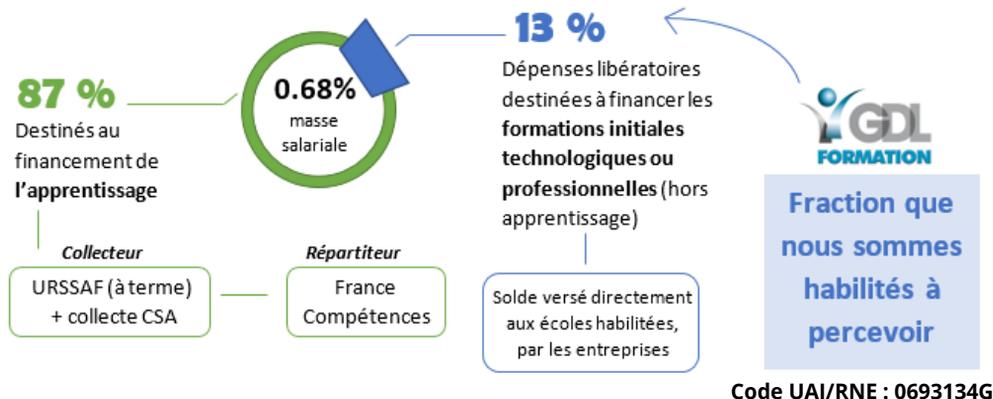
**C'est un impôt obligatoire que doivent payer toutes les entreprises.
Le seul pour lequel vous pouvez désigner le bénéficiaire.**

Il permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.



Comment est-elle répartie ?

Depuis 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont évolué. La répartition de la taxe a été simplifiée et ne compte plus que **2 fractions**. Le montant de la contribution des entreprises lui n'a pas changé et s'élève toujours à **0.68% de votre masse salariale brute**.



Comment nous verser le solde (13%) de taxe ?

Complétez le bordereau ci-joint et effectuez votre versement



soit par chèque

à l'ordre de l'Atelier d'Apprentissage de
Gorge de Loup



soit par virement

IBAN FR76 1009 6181 6600 0246 1500 177
en indiquant votre n°siret et la mention TA



Dès réception de votre versement, nous vous établirons un reçu libératoire.



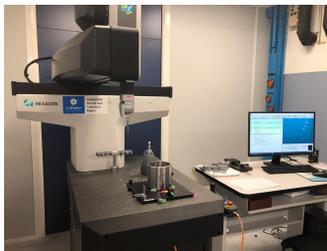
Nos projets

Grâce à la précédente collecte, nous avons pu:

- compléter notre parc machine en nous équipant d'une machine de mesure tridimensionnelle et en créant une salle de métrologie dédiée. Nous avons également investi dans un nouveau centre d'usinage Haas.



Nouvelle salle de métrologie et machine de mesure tridimensionnelle



Nouveau centre d'usinage Haas VF3ss

Nos projets à venir pour l'année 2021-2022:

- Créer une nouvelle extension et imaginer un espace détente pour nos élèves.
- Acheter de nouvelles machines : un tour numérique, un centre d'usinage et une imprimante 3D.



Une question ?

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par email. Nous serons ravis d'échanger avec vous sur le sujet.

Contact
Mme Sylvie DA SILVA
compta@ecole-gorgedeloup.com
Tél: 04.78.83.72.85

Toute l'équipe de Gorge de Loup vous remercie pour votre générosité et votre soutien !